
FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

« Quelles solutions pour mettre fin à la pauvreté et à la faim, comment rendre les économies inclusives et durables »

Déclaration du Gouvernement du Burkina Faso

Monsieur Lassané KABORE
Ministre de l'économie, finances et du développement

07 Juillet 2021

C'est un plaisir pour moi de prendre la parole à cette session du Forum politique de haut niveau du Conseil Economique et social des Nations Unies qui constitue sans doute un cadre idéal d'échanges et de partage d'expériences entre pays sur des questions majeures de développement.

Dans son processus de planification de son développement, le Burkina Faso a élaboré différentes politiques de développement dont l'objectif est de promouvoir une croissance inclusive et des emplois décents en s'appuyant sur les programmes internationaux de développement notamment les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le dernier en cours de finalisation couvre la période 2021-2025 et vise à rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, inclusive et durable.

La tenue de cette session est d'une importance capitale car elle nous permet de faire le bilan des cinq années de mise en œuvre de l'agenda 2030 et de projeter nos actions sur les cinq années à venir.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Le Burkina Faso connaît une croissance économique appréciable malgré le contexte de forts défis climatiques, sécuritaires et aussi sanitaires à partir de 2020. En effet, le taux de croissance économique moyen sur la période 2016-2020 se situe à 5,5% tiré vers le bas surtout par la forte décélération de son rythme de croissance (2,0%) en 2020 du fait des effets de la pandémie de la COVID-19. Cette croissance a été portée par principalement une augmentation des investissements, un dynamisme de la production agricole, de l'extraction minière, des services financiers et non marchands.

Ce dynamisme de l'activité économique a permis de baisser la pauvreté de la population à un taux de 36,2% en 2018 contre 40,1% en 2014. Cette baisse de 3,9% de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une baisse des inégalités. En effet, l'indice de GINI, indicateur de mesure des inégalités, a augmenté en passant de 0,353 en 2014 à 0,38 en 2018. La contribution du milieu rural à la pauvreté demeure élevée car neuf (9) personnes pauvres sur dix (10) vivent dans ce milieu.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des améliorations sont constatées dans l'essentiel des indicateurs même si des défis majeurs demeurent. En effet, avec 10% de la population qui était structurellement vulnérable en 2019, le constat aujourd'hui est que la proportion des ménages en situation de non autonomie céréalière se situaient à 42,5%. Au niveau de la malnutrition, la prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants se situe à 9,1% en 2019 et la prévalence de l'insuffisance pondérale à 17,3%.

En somme, les politiques publiques engagées dans ces secteurs ont produit des effets même s'ils demeurent très faibles pour garantir une sécurité alimentaire et nutritionnelle adéquate et renforcer la résilience de la population dans un contexte de chocs exogènes immenses. C'est pourquoi mon pays prépare activement sa participation au sommet sur les systèmes alimentaires. Il s'agira pour nous d'apporter notre contribution au débat sur nos efforts communs à faire avancer les politiques, les programmes et les investissements nécessaires pour parvenir à une transformation agricole inclusive et l'éradication définitive de la faim et de la famine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

En matière de financement du développement, le Gouvernement burkinabè s'est engagé dans de nombreuses initiatives qui visent l'atteinte des ODD. Dans ce sens, des réformes ont été opérées en matière de mobilisation de ressources internes notamment à travers un vaste programme de digitalisation des administrations fiscale et douanière. En outre, mon pays compte poursuivre les efforts d'amélioration du rendement fiscal et d'élargissement de l'assiette fiscale avec la mise en progressive du cadastre fiscal sur l'ensemble du territoire.

Au Burkina Faso, le taux de pression fiscale est passé de 14,2% en 2015 à 17,5% en 2019 avant de baisser à 15,9% en 2020, en raison des effets sur la mobilisation des recettes fiscales induits par la crise sécuritaire et de la COVID-19. Pour ce qui concerne la dette publique, son encours est passé en 2019 de 7,2 milliards dollars US à 8,5 milliards dollars US en 2020, soit un accroissement de 18,05% pour prendre en garde partie les effets de la pandémie de la COVID-19.

Toutefois, la situation socioéconomique actuelle menace la capacité du pays à rembourser sa dette publique sans compromettre ses ambitions de développement économique et social. C'est pourquoi, nous profitons de cette tribune pour solliciter le concours des partenaires techniques et financiers dans le cadre d'une stratégie nationale des financements intégrés afin d'aller vers une mise en œuvre réussie des ODD à l'horizon 2030.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Burkina Faso prendra en compte les connexions ou « interrelations » entre les différents objectifs. Ainsi, les résultats engrangés dans certains objectifs contribuent véritablement à leur atteinte pour d'autres ODD. Dans cette dynamique, le pays s'est engagé dans la mise en œuvre d'actions cohérentes identifiées dans le cadre du nexus sécurité, développement et paix.

Le Burkina Faso pour la période 2021-2025, s'inscrit dans la transformation des structures économiques, démographiques et sociales permettant la réduction des inégalités et l'impulsion d'une amélioration durable du bien-être des populations, particulièrement celles vivant en milieu rural. A ce titre, mon pays mettra en œuvre des actions en matière : (i) de consolidation de la résilience et le rétablissement de la sécurité, la paix et la cohésion sociale, (ii) de consolidation du développement humain et la solidarité et (iii) de dynamisation des bases productives et de la compétitivité de l'économie pour un développement industriel durable.

L'atteinte de ces résultats exige un approfondissement des réformes institutionnelles et administratives afin d'améliorer la gouvernance politique, administrative et économique d'une part, et d'autre part, à celle de l'amélioration de la qualité des institutions impliquant l'adoption d'un système démocratique qui garantisse la primauté du droit, la transparence, l'alternance et la lutte contre la corruption.

En l'absence d'un financement adéquat, l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 semble encore plus difficile pour des pays en développement comme le Burkina Faso. Le succès de cette révolution reposera sur l'adoption d'approches innovantes et adaptées permettant de concevoir une nouvelle boussole pour guider le financement du développement durable qui

intègre les défis sanitaires et particulièrement ceux climatiques et sécuritaires auxquels font face les pays du G5 Sahel.

Je vous remercie